



GR COMPÉTITION INDIVIDUELLE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

**Gymnase des Picherettes
12 chemin rural de la rue du Lion au four blanc
LA FERTÉ SOUS JOUARRE**

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Ordre de passage prévisionnel - GR - CD 77 - DEPT INDIV du samedi 11 octobre 2026
LA FERTE SOUS JOUARRE

Plateau

ROTATION 1 - 10:00

IDF Régionale A 12/13 ans	1	10:00 - 10:06
IDF Régionale A 18-/21 ans	1	
Equipe N2 13 et moins Gymnaste 1 Cerceau	3	10:06 - 10:42
Equipe N2 13 et moins Gymnaste 2 Massues	4	
Equipe N2 13 et moins Gymnaste 3 Ruban	1	
Equipe N2 13 et moins Gymnaste 4 Ballon	4	
Equipe N2 (2 gyms max) 13 et moins-Gym 1	2	10:42 - 10:54
Equipe N2 (2 gyms max) 13 et moins-Gym 2	2	
National Ensemble 12 ans et moins GR	3	10:54 - 11:14
Nationale Ensemble TC NIV2	1	

PALMARES - 11:14

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

ROTATION 2 - 13:15		
Nationale 10 ans GR	1	13:15 - 13:29
Nationale 11 ans GR	3	
Nationale B 12 ans GR	3	13:29 - 13:53
Nationale B 13 ans GR	2	
Nationale B 18 ans et plus GR	2	
Nationale A 18 ans et plus GR	1	13:53 - 13:57
Nationale A 12 ans GR	1	13:57 - 14:14
Nationale A 14 ans GR	1	
Nationale A 16 ans GR	2	
Nationale A 17 ans GR	1	
Nationale 10 ans GR	1	14:14 - 14:28
Nationale 11 ans GR	3	
Nationale B 12 ans GR	3	14:28 - 14:53
Nationale B 13 ans GR	2	
Nationale B 18 ans et plus GR	2	
Nationale A 18 ans et plus GR	1	14:53 - 14:56
Nationale A 12 ans GR	1	14:56 - 15:14
Nationale A 14 ans GR	1	
Nationale A 16 ans GR	2	
Nationale A 17 ans GR	1	
PALMARES - 15:14		

MÉMO

MUSIQUES

A télécharger sur DJGym jusqu'au 1er octobre 2026

FORFAITS

Via EngaGym jusqu'au 1er octobre 2026 (Au-delà, le forfait sera hors-délai, l'engagement sera dû. Un justificatif sera demandé obligatoirement pour ne pas être amendé)

ENGAGEMENTS DES JUGES (prévisionnel et nominatif)

Via EngaJuge jusqu'au 1er octobre 2026 (Au-delà, vous ne pourrez plus engager vos juges. Ceux-ci doivent être obligatoirement licenciés et recyclés)

RÉUNION DES JUGES

Se référer à l'organigramme des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES (des gymnastes, entraîneurs)

avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement)

RESPONSABLES

RESPONSABLE PLATEAU

Lilia KAMOUN

 07 54 22 43 99



lilia.kamoun@yahoo.com

RESPONSABLES DES JUGES

Noëlie WENGLER

 06 37 85 11 65



noelie.wengler@outlook.com

CERTIFICATS MÉDICAL POUR LES LICENCIÉ(E)S EN PERFORMANCE

- Présentation obligatoire d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an, avec comme date de référence le dernier jour de l'évènement compétitif dans EngaGym.
- Le club récupère le certificat et l'enregistre sur la fiche du licencié dans FFGym Licence, avec mention de la date du certificat.
- Un contrôle est réalisé dans EngaGym lors de la réalisation de l'engagement compétitif. Celui-ci est bloqué en cas d'absence de certificat ou de certificat datant de plus d'un an, avec comme date de référence le dernier jour de l'évènement compétitif dans EngaGym.

CERTIFICATS MÉDICAL POUR LES MINEUR(E)S ENGAGÉ(E)S EN FÉDÉRAL

- Pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence, le mineur et son représentant légal doivent remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.
- Si une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical, datant de moins de six mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive ou de la discipline concernée.
- Pour les licenciés qui font de la compétition, quel que soit leur niveau, ce certificat médical doit indiquer l'absence de contreindication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition.

CERTIFICATS MÉDICAL POUR LES MAJEUR(E)S ENGAGÉ(E)S EN FÉDÉRAL

- Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique ou du sport en compétition obligatoire pour l'obtention d'une licence à la FFGym datant de moins d'un an au moment de la demande de licence, à renouveler tous les 3 ans
- Les deux années suivant la délivrance d'une licence accompagnée d'un certificat médical, le licencié devra remplir un questionnaire de santé et donner au club une attestation, en lieu et place de fournir un certificat médical. Cette mesure concerne uniquement les licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption. Le questionnaire et l'attestation sont fournis par la Fédération.

ENGAGEMENTS & RÈGLEMENTS

Engagements effectués via EngaGym avant la date de forclusion :
15 septembre 2026

TARIFS

<i>Ensembles</i>	<i>Duos / Trios</i>	<i>Individuels</i>	<i>CF 2</i>
27 €	17 €	12 €	5 €

Règlement à effectuer avant cette même date par virement bancaire :

IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076

BIC : AGRIFRPP887

MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJGym sur l'Extranet Fédéral AVANT LE 1er OCTOBRE 2026.

Utilisation OBLIGATOIRE de DJGym.

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Les clefs (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJGym.

Si la musique n'est pas téléchargée sur DJGym, la clé ne sera pas utilisée et la gym devra passer sans musique.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

MATÉRIELS

A RENSEIGNER SI BESOIN

FORFAITS

(À DÉCLARER SUR ENGAGYM)

→ AVANT LE 1er OCTOBRE 2026

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement

→ A PARTIR DU 2 OCTOBRE 2026

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet (règlement en page suivante)
- Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICATS MÉDICAUX

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat :
cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.
-
- Amende pour forfait hors délai sans justificatif :

<i>Ensembles / Duos / Trios</i>	<i>Individuels</i>
76,50 €	15,50 €

DEMANDE DE REPÊCHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites via EngaGym

En cas de quota de qualification, les demandes de repêchage ne pourront pas être acceptées

CONTRÔLE DES LICENCES AVEC PHOTO

OBLIGATOIRE POUR LES ENTRAÎNEURS, JUGES ET GYMNASTES

- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible), icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement
- Le contrôle est effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs et des gymnastes
- Contrôle avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

RÈGLEMENTATION COMMUNES ENTRAÎNEURS, GYMNASTES

- Ne pas utiliser d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) et ne pas filmer ni photographier dans les aires d'échauffement et de compétition.
- Tenue sportive adaptée et identique (cf réglementation fédérale GAF)
- Attitude correcte vis-à-vis des juges, des organisateurs de la compétition.
- Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

Se référer au Règlement national et à la Brochure Technique IDF, les pénalisations seront appliquées.

RÈGLEMENTATION POUR LES ENTRAÎNEURS

INDIVIDUEL

- 1 entraîneur pour 1 gymnaste
- 2 entraîneurs ou plus en fonction du nombre de gymnastes

ÉQUIPE / ENSEMBLE

- 2 entraîneurs plus un personnel médical (carte pro à présenter) autorisés pendant toute la compétition.
- Claquettes, débardeur, pantacourt, béquilles sont interdits

RÈGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES

- Tenue du club / Tenue identique pour tous/toutes les gymnastes d'un ensemble
- Bandage de coulers chair
- Port du short interdit
- Accès interdit aux gymnastes en béquilles
- Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition ou en survêtement complet.

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Se référer à l'organigramme nominatif

PALMARES

- Toutes les gymnastes doivent assister au palmarès.
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)
- En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, la note d'exécution déterminera le classement.

JUGES

Date limite pour engager les juges sur EngaGym (en prévisionnel et en nominatif) : 1er octobre 2026.

Cette date limite passée, il ne sera plus possible d'engager vos juges

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra **IMPÉRATIVEMENT** être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JUGES

La composition du jury sera envoyée par courriel
aux responsables des juges et responsables techniques
de chaque Club

RÈGLEMENTATION POUR LES JUGES

- Le juge doit être en possession de sa licence avec photo.
- Tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSONS ou PIEDS NUS. Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.
→ Amende pour non respect de la tenu, absent ou en retard: 160 €
- Autoriser à utiliser les nouvelles technologies **seulement en relation avec l'activité de juge**



**Pour tout complément d'information,
veuillez joindre :**

Secrétariat

Tél : 06 73 03 50 59

Courriel : cdgym77.secretariat@gmail.com

Développement

Tél : 07 81 11 25 06

Courriel : cdgym77.developpement@gmail.com